



MISEREY-SALINES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-212503817-20250626-AM43-2025-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/06/2025

## MISEREY-SALINES

### ARRETE MUNICIPAL

N° 43/2025

#### **Arrêté de fin de délégation de fonctions A un Conseiller municipal délégué aux locations immobilières**

Le Maire de la commune de MISEREY-SALINES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-18, L 2122-19 et L2122.23,

Vu le procès-verbal d'installation du Conseil Municipal en date du 27 mai 2020,

Vu l'arrêté municipal n°27/2020 du 01/06/2020,

Considérant l'indisponibilité de Monsieur Fabrice THEVENOT, Conseiller municipal délégué aux locations immobilières, pour raisons personnelles (déménagement),

#### **ARRETE :**

**Article 1 :** A compter du 30 juin 2025, il est mis fin aux fonctions de Conseiller municipal délégué aux locations immobilières de Monsieur Fabrice THEVENOT, tel que prévu par l'arrêté municipal n°27/2020 de M. le Maire de MISEREY-SALINES.

**Article 2 :** Monsieur le Maire de MISEREY-SALINES, est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'intéressé et affiché en Mairie, dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet du Doubs.

Fait à Miserey-Salines, le 26/06/2025  
Marcel FELT, Maire.